

Simplifiez-vous la retraite !



LOGEMENT, LA CLÉ DU BIEN VIEILLIR

**LE GUIDE POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS VOTRE CHOIX DE LOGEMENT SENIORS**





LOGEMENT

Simplifiez-vous la retraite !

La clé du bien vieillir

P02-03

Mélissa Petit

Les modes d'hébergement adaptés aux seniors

P04-07

Clément Moreau

Le logement senior en France

P08-09

Infographie

Comprendre le coût et les aides des différents lieux d'accueil

P10-11

Anne Beinier

Quelles différences entre Résidence Seniors et EHPAD ?

P12-13

Les 5 idées reçues sur les résidences seniors

P14-15

Les avantages de la résidence seniors

P16-17



Ce guide vous est offert par **Ovelia** et **logement-seniors.com**
pour vous accompagner dans votre recherche de logement.



MéliSSa PETIT,
Docteure en sociologie sur la thématique
du vieillissement, accompagne
les acteurs économiques sur les sujets liés
à la Silver Économie et à la longévité.

Le logement : la clé du bien vieillir

Tout au long de notre vie, nous avons tous expérimenté à un moment donné un déménagement, que ce soit pour quitter nos parents, accueillir des enfants, utiliser un ascenseur plutôt que des escaliers, ou avoir un jardin pour créer un potager. Le parcours résidentiel se lie souvent au parcours de vie des individus. Et quand on avance en âge, de nouvelles questions peuvent apparaître qui amèneront certainement à une nouvelle transition résidentielle : des escaliers trop abrupts, une maison trop grande à entretenir, l'éloignement du centre-ville et de commerces de proximité, le besoin de se rapprocher de ses enfants, l'installation dans un lieu connu comme sa région natale, voire un besoin d'anticiper l'avenir ou d'éviter un sentiment de solitude qui pourrait se développer. Par le passé, les possibilités se limitaient souvent à l'établissement médicalisé ou au logement ordinaire.

Or, de nouvelles formes d'habitats alternatifs émergent en lien avec les attentes, les besoins et les modes de vie des retraités autonomes d'aujourd'hui : cohabitations intergénérationnelles, habitats autogérés, résidences autonomie, co-living, résidences services seniors...

En d'autres termes, des habitats qui se conjuguent au pluriel, où le logement est garant du chez soi, mais aussi du lien social et de potentiels partagés.

Une récente étude⁽¹⁾ démontre que 63% des seniors anticipaient la création de lieux de vie où ils pourraient vivre en communauté avec des personnes qui leur ressemblent.

Toutefois, quelle que soit la formule choisie, la transition d'un logement à un autre, est souvent le fait d'un temps long. Elle se construit, s'organise, se réfléchit, s'expérimente et peut aussi être source d'angoisse. En quittant son chez-soi, lieu de l'intime dans lequel on a souvent construit une histoire personnelle, on accepte de s'inscrire dans une perspective d'appropriation d'un autre lieu de vie. Mais déménager à 60 ans, 70 ans ou plus, c'est surtout pour s'installer dans un endroit où les conditions de vie seront plus favorables que celles précédentes afin de mieux vieillir, et donc de se positionner parfois implicitement dans une dynamique de prévention.



Certains résidents⁽²⁾ considèrent ainsi les résidences services seniors comme un outil de prévention à destination des retraités autonomes.

Se positionner dans une dynamique préventive ne signifie pas pour autant se focaliser uniquement sur le médical. Bien au contraire, les résidents de résidences services seniors aspirent à vivre le plus souvent dans un habitat adapté, à proximité de commerces, d'infrastructures de santé et de transports.

Ils souhaitent également se rapprocher de leurs familles et trouver des espaces de convivialité et d'interactions. Dans cette perspective, certains retraités autonomes souhaitent préserver leur autonomie, leur indépendance et leur liberté de choix le plus longtemps possible afin de vivre une

retraite en toute sérénité. Le logement est une des réponses pour concilier ces trois notions d'autonomie, d'indépendance et de liberté de choix.

Les résidences services seniors répondent à ces besoins en apportant une offre structurée autour d'un triptyque, alliant logements et équipements dédiés, professionnels et lien social possible avec d'autres résidents, et services à la carte.

Certaines résidences services seniors ont construit au fil des années une manière de penser le logement, non plus uniquement fonctionnel, mais en termes d'usage afin de se conformer aux modes de vie des (futurs) résidents. Leurs profils vont rapidement évoluer dans les prochaines années en lien notamment avec l'arrivée des baby-boomers, qui aspirent à se sentir chez eux, « libres ensemble » pour reprendre le titre d'un livre de De Singly. Les résidents mèneront une « double vie » faite de temps personnels et de temps partagés, avec pour socle le logement pour tout simplement vieillir sereinement.

MéliSSa PETIT

(1) 1^{er} baromètre du bien vieillir. La révolution des seniors, Ipsos pour l'Institut du Bien Vieillir Korian, 2014. (2) Gérard, A. (2016). La résidence services seniors, quel rôle dans la gestion du vieillissement ? Revue française des affaires sociales, 267-284.



Clément MOREAU,

Co-fondateur du site *Logement-seniors.com*, est expert en matière d'information et de recherche de solutions d'hébergement à destination des seniors.

Les modes d'hébergement adaptés aux seniors

Les structures d'hébergement destinées aux seniors ont longtemps rimé avec « maison de retraite » dans l'imaginaire collectif. Aujourd'hui, il suffit de s'y pencher un peu plus pour constater que plusieurs alternatives existent, chacune avec ses particularités, afin de répondre aux différents besoins de nos aînés.

1 EHPAD

Une résidence médicalisée adaptée en cas de perte d'autonomie

Plus communément appelé « maison de retraite », l'EHPAD [Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes] assure la prise en charge d'un public dépendant. Il répond aux besoins médicaux des personnes âgées en perte d'autonomie, grâce à une unité de soins intégrée, compétente pour dispenser soins et traitements médicamenteux aux patients.

Présents en nombre sur le territoire, on les retrouve dans les zones rurales comme les grandes agglomérations.

Il s'agit bien souvent du mode d'hébergement le plus onéreux car un « forfait soin » est à prévoir en plus des frais liés à l'hébergement, la restauration, l'entretien et les animations.



1

2 RÉSIDENCES SERVICES

Un cadre adapté pour une retraite active

Encore méconnues en France, les résidences services s'adressent à un public de seniors autonomes ou semi-autonomes, dont le projet de vie s'inscrit dans le maintien de l'indépendance et du lien social.



2

Non médicalisées, elles proposent des logements indépendants et adaptés (du studio au 3 pièces) dans un cadre agréable et convivial. Des espaces communs et des services de type hôteliers, inclus ou la carte (restaurant, animations, assistance administrative, aide au bricolage, services à la personne, etc.) viennent compléter l'offre pour faciliter le quotidien des résidents.

Situées dans des zones dynamiques, ces résidences se trouvent à proximité des centres-villes, des commerces et des transports, afin de garantir un mode de vie indépendant ponctué de sorties et de loisirs.

3 RÉSIDENCES AUTONOMIE

Une alternative sociale et économique

Relevant du secteur public ou associatif, les résidences autonomes sont destinées aux seniors autonomes ou peu dépendants, disposant d'un budget modeste

Anciennement dénommées « foyer logement », elles ne sont pas médicalisées et accueillent des personnes seules ou en couple, dans des logements individuels de type studio ou deux pièces.



3

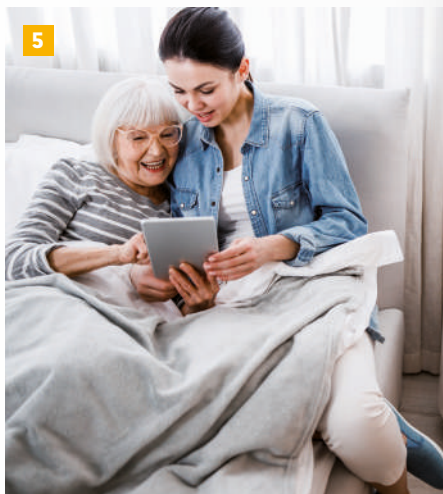
La restauration et les services sont facultatifs, en fonction des besoins et du budget de chacun. Ces résidences sont idéales pour les personnes éligibles à l'Aide Sociale à l'Hébergement et sont notamment répertoriées auprès des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

4 MARPA

Une résidence rurale à taille humaine

La MARPA (ou Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) est un établissement non médicalisé, d'une capacité d'accueil d'une vingtaine de résidents, seuls ou en couple. Implantées en zone rurale, ces maisons combinent logements individuels, animations collectives et offre de services pour un loyer modéré.

Souvent gérées par les collectivités locales, ces structures bénéficient d'un ancrage local fort, et d'une grande ouverture sur la vie et les services de la commune. Elles peuvent par exemple être jumelées avec les écoles élémentaires pour que les aînés et les enfants partagent des moments conviviaux. Elles sont donc idéales pour les personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie souhaitant conserver un cadre de vie qui leur est familier.



5 HÉBERGEMENT FAMILIAL

L'alternative hors structure

Cette formule permet à une famille volontaire d'accueillir une à deux personnes âgées peu dépendantes à son domicile, de manière temporaire ou permanente et contre rémunération. Il est rigoureusement encadré par un contrat entre les deux parties et est soumis à une enquête préalable des services sociaux et à l'obtention d'un agrément du Conseil départemental. Bien moins coûteux qu'un hébergement en structure spécialisée, cette alternative permet aux seniors hébergés de bénéficier d'un cadre de vie chaleureux et bienveillant, dans un cadre familial. En contrepartie, la famille s'engage à mettre à disposition un espace dédié pour chaque personne âgée accueillie, et leur prodigue attention, sécurité et aide au quotidien. À ce jour, on dénombre environ 10 000 familles agréées accueillant une personne âgée dans son foyer.

Clément Moreau



Comparatif des modes d'hébergements pour seniors

	EHPAD	RÉSIDENCE SENIORS	RÉSIDENCE AUTONOMIE	MARPA	HÉBERGEMENT FAMILIAL
Degré d'Autonomie	★	★★★	★★★	★★	★★
Personnel médical	✓	-	-	-	-
Appartement	-	✓	✓	✓	-
Chambre/lit	✓	-	-	-	✓
Espaces communs	★★	★★★	★★	★	★
Services	★★	★★★	★★	★★	★
Animations	★★	★★★	★★	★	★
Aides financières	APA APL ASH	APA APL ALS	APA APL ASH	APA APL ASH	APA ASH ALS
Budget	€€€	€€	€€	€	€

Les seniors et le logement en France



18,2 M
de 60 ans et +
en 2020 ⁽¹⁾

24,2 M
de 60 ans et +
en 2050 ⁽¹⁾



89 %
de seniors
autonomes et
semi-autonomes ⁽²⁾



**1 pers.
sur 3**
aura plus
de 60 ans en 2070 ⁽²⁾

**1 pers.
sur 2** ⁽³⁾

aimerait être mieux informée
sur l'offre d'hébergement
à destination des seniors

Ce que veulent les seniors ⁽³⁾



71,3%
des loisirs
et des activités



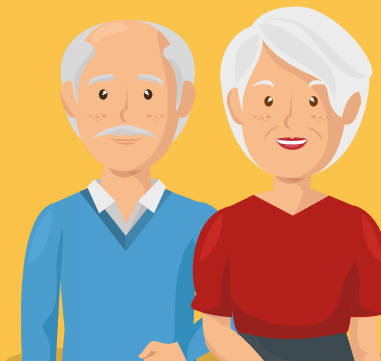
64,4%
bien
manger



82%
se sentir «comme
à la maison»



68,6%
avoir de
la vie sociale



64,1%
un logement
adapté



67,1%
des bonnes conditions
de sécurité

EHPAD



environ
7500
EN 2020 ⁽²⁾

+ 8 %
en 4 ans ⁽²⁾

RÉSIDENCES SENIORS



environ
800
EN 2020 ⁽⁴⁾

+ 38 %
en 4 ans ⁽⁴⁾

47,9 %
des seniors ⁽³⁾

souhaiterait disposer d'une offre
d'hébergement plus importante

Les principaux services appréciés par les seniors



Animations
et loisirs



Restaurant



Équipement bien-être
(piscine, balnéo, fitness...)



Médiathèque



Services
à la personne



Petit
bricolage



Téléassistance
médicale

(1) Source INSEE.
(2) Source Ministère
des Solidarités et de la Santé.
(3) Source AFNOR.
(4) Source Xerfi-Precepta.



Anne BEINIER,

Conseillère à la commission des Affaires Sociales puis au cabinet du ministre des Solidarités et de la Santé, intervient depuis 12 ans dans le secteur de la santé et des solidarités.

Comprendre le coût des différents lieux d'accueil

Aujourd'hui, on estime qu'une minorité des personnes âgées, soit 8%, sera touchée par la dépendance. Certains seniors ne connaîtront pas ou peu de perte d'autonomie. C'est pourquoi, il est important de souligner que l'habitat avec services ne constitue pas une étape intermédiaire au sein d'un parcours résidentiel, qui commencerait au domicile d'origine et s'achèverait nécessairement en EHPAD. En effet, la plupart des résidents n'entrent jamais en EHPAD. Ce type d'habitat avec services constitue un choix pérenne, moins onéreux, permettant de faire face dans de bonnes conditions au vieillissement de la population.

1 EHPAD

Le coût d'un EHPAD se décompose en 3 sections tarifaires :

- > **Section soins** : c'est ce que finance l'Assurance maladie via la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et les agences régionales de santé. Le forfait soins est propre à chaque établissement, car il est basé sur le niveau de perte d'autonomie des résidents et leurs besoins en soins. Il est calculé chaque année par l'ARS, au regard d'une équation tarifaire nationale.
- > **Section dépendance** : le forfait dépendance est calculé en prenant en compte le niveau de dépendance moyen des résidents de l'établissement. Il est fixé par le conseil départemental pour une durée d'un an. Il varie donc d'un département à l'autre, mais l'équation tarifaire appliquée à l'ensemble des EHPAD est identique sur l'ensemble du

territoire. Il s'agit de l'accompagnement des résidents par du personnel formé comme par exemple pour l'aide à la toilette, aux déplacements...

En complément de ces deux forfaits, l'EHPAD peut percevoir des financements complémentaires, notamment pour couvrir les charges des actions de prévention, de prise en charge des patients en situation de précarité, ou le développement des parcours de santé et d'autonomie.

- > **Section hébergement** : le tarif hébergement varie en fonction des caractéristiques des chambres proposées par l'établissement (simple, double, superficie, balcon...). Il est réévalué tous les ans. Pour les chambres habilitées à l'aide sociale, le tarif est fixé par le conseil départemental. Pour celles non

habilitées à l'aide sociale, le tarif est fixé librement par le gestionnaire. Il est financé par le résident ou sa famille.

Selon une étude de la CNSA basée sur les tarifs 2017 de 6908 EHPAD, le coût médian d'une place en EHPAD (tarif hors forfait soins) en France est de 1953 euros par mois pour le résident. Pour 10 % des EHPAD, il est inférieur à 1674 € et pour 10 % il est supérieur à 2819 €. Les écarts de prix sont corrélés à la localisation géographique de l'établissement, son ancienneté (les établissements récents sont plus chers) et à son statut juridique.

→ Les aides financières possibles

APA en établissement, aides personnalisées au logement (APL) et ASH.

2 RÉSIDENCES SERVICES

Le coût d'une résidence services dépend de plusieurs facteurs :

- > taille du logement et zone géographique,
- > standing de l'établissement,
- > services de base proposés,
- > services consommés à la carte.

La facture du résident se décompose en plusieurs éléments :

- > **loyer (en location)** : il varie en fonction des régions où l'immobilier est plus cher et de l'ancienneté de la résidence,
- > **charges locatives** : un forfait permet de regrouper l'eau, l'électricité, le chauffage, l'assurance habitation, les charges relatives à l'entretien des parties communes ainsi que les frais de personnel.

Avec un marché concurrentiel, les prix ont tendance à devenir plus abordables pour les seniors.

- > **des charges individualisées** : pour les services à la carte.

Le prix moyen varie de 923 € pour un studio à 1528 € pour un trois pièces. Pour un studio, le prix le plus bas constaté est de 364 € et de 2000 € pour le plus élevé. Pour un 2 pièces, de 485 € à 2422 €. Enfin, un 3 pièces est présenté entre 635 € et 3310 €.

→ Les aides financières possibles

Aides personnalisées au logement (APL ou ALS) et APA à domicile

3 RÉSIDENCES AUTONOMIE

Le coût d'une résidence autonomie se décompose en différentes parties :

- > loyer ou redevance,
- > charges locatives,
- > frais liés aux prestations incluses (par exemple prestation de restauration, en fonction du système proposé),
- > frais liés aux prestations facultatives (par exemple sorties extérieures).

Le montant du loyer en résidence autonomie s'élève généralement de 450 à 1000 € par mois, en fonction de la surface et des différents services à disposition.

→ Les aides financières possibles

APA à domicile, aides personnalisées au logement (APL) et ASH.

Il est difficile néanmoins de dresser un constat précis car les situations varient en fonction des services, de la localisation, des revenus de la personne, ou bien encore de la taille du logement. Enfin, il faut noter qu'il est plus facile à l'heure actuelle de trouver un logement en résidence seniors plutôt qu'en EHPAD du fait d'une demande trop élevée par rapport à l'offre.

Anne BEINIER



Comprendre les aides disponibles pour les différents lieux d'accueil

En fonction du type d'hébergement retenu, il est possible de recevoir différentes aides financières pour faire baisser la facture. Ces aides peuvent s'additionner, mais leur attribution peut être soumise à certains critères.

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Financée par le Conseil Départemental, elle permet la prise en charge des frais liés à la perte d'autonomie. Son montant est défini en fonction du degré de perte d'autonomie (relevant du GIR 1 à 4). Elle se décline en deux catégories :

- > **L'APA à domicile**, pour les frais permettant le maintien à domicile ou dans un logement indépendant (ex : paiement des services d'aide à domicile ou de la téléassistance).
- > **L'APA en établissement**, s'applique sur la partie de la facture relative au tarif dépendance en EHPAD.

LES AIDES PERSONNELLES AUX LOGEMENT

Financées par la CAF, ces allocations destinées aux locataires varient en fonction de la nature du logement, de sa superficie et des ressources financières du demandeur. Les personnes âgées accueillies en hébergement familial peuvent également en bénéficier, ainsi que les résidents en EHPAD (l'aide s'applique sur la partie de la facture liée à l'hébergement). On distingue

l'APL (Aide Personnalisée au Logement) pour les logements et établissements conventionnés par l'Etat et l'ALS (Allocation de Logement Sociale) qui concerne les structures non conventionnées

L'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement)

Versée par le département, cette aide s'adresse aux seniors de plus de 65 ans dont les ressources sont inférieures au montant des frais d'hébergement. Pour que l'ASH soit accordée, les établissements d'accueil doivent disposer de places habilitées à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.



Quelles différences entre EHPAD et Résidence Seniors ?

Souvent confondues parce qu'elles s'adressent toutes deux à un public senior, les résidences seniors et maisons de retraite n'en restent pas moins très différentes en répondant chacune à des besoins ou des attentes particulières.



SERVICES ET TARIFICATION

Les **maisons médicalisées** accueillent des personnes en perte d'autonomie sous prise en charge médicale, des frais de soins s'ajoutent ainsi au montant de la location, des charges et des services annexes.

Les **résidences seniors** offrent des services, dont certains « à la carte » qui s'apparentent à ceux d'un hôtel et destinés à des retraités en quête de loisirs, de lien social et de sécurité.



PERSONNEL ET INTERVENANTS

En **maison médicalisée**, les résidents sont essentiellement entourés d'équipes soignantes, de personnel paramédical et d'animateurs qui organisent et coordonnent les soins et les activités.

En **résidence seniors**, il n'y pas de personnel soignant, mais des équipes qui assurent au quotidien la qualité des services, comme dans un hôtel et une présence 24h/24.



SITUATIONS GÉOGRAPHIQUES

Les **EHPAD** sont nombreuses et répandues de manière relativement uniformes sur le territoire. Elles sont implantées dans les grandes villes comme dans les petites communes.

Ce n'est pas le cas des **résidences seniors** qui, elles, sont faites pour la ville. La proximité avec les transports permet aux résidents de se déplacer à loisir en centre-ville : commerces, activités culturelles et sportives, les seniors peuvent donc sortir et profiter de la vie citadine.



ANIMATIONS ET LIEN SOCIAL

Les journées en **EHPAD** suivent souvent le même déroulé car le planning est rythmé par les soins et les activités. Les résidents peuvent aussi accueillir leur famille lors des horaires de visites.

En **résidence seniors**, le terrain de jeu est libre ! Place à des activités variées : piscine, dégustations, activités sportives, sorties culturelles, ateliers créatifs, quizz... Les possibilités sont nombreuses et il y en a pour tous les goûts !

Les 5 idées reçues sur les résidences seniors

Profiter pleinement de sa retraite dans un cadre sécurisé et adapté au maintien de l'indépendance : c'est la promesse des résidences services seniors. Malgré tout, il est bon de rappeler certaines notions essentielles pour répondre aux idées reçues.

1



IDÉE REÇUE N°1

« Il n'y a aucune différence avec une maison de retraite ! »

Bien au contraire ! Les résidences seniors sont très différentes des maisons de retraite ou EHPAD. Alors que les maisons de retraite ou EHPAD s'adressent à un **public fragile** voire en perte d'autonomie, les résidences seniors, quant à elles, accueillent des **personnes âgées autonomes** et semi-autonomes, qu'elles soient seules ou en couples. Les résidents y trouvent des logements indépendants et adaptés, des espaces communs pour le maintien du lien social et de nombreux services pour préserver l'indépendance de chacun.

2



IDÉE REÇUE N°2

« Ce genre de résidence, ça coûte très cher ! »

Faux ! ... Et c'est justement parce qu'elles ne sont **pas médicalisées**. En effet, dans la mesure où il n'y a pas d'équipe soignante sur place, les résidences seniors affichent des tarifs inférieurs à ceux des EHPAD. Il est possible de prétendre aux aides au logement dans le cadre d'une location en résidence seniors. Enfin les prestations complémentaires sont individuelles et optionnelles.

« Il va falloir oublier sa voiture... »

IDÉE REÇUE N°3



3

Sûrement pas ! S'installer en résidence seniors ne signifie pas devenir piéton. Ainsi, chacun peut disposer d'une place de stationnement, sur simple demande. Chaque résident est ainsi **libre de disposer de sa voiture et organiser ses sorties comme il l'entend**. Pour les personnes non-véhiculées, il est bon de préciser que la plupart des résidences proposent un service de navette gratuite vers les marchés et commerces de proximité plusieurs fois par semaine mais aussi des prestations d'accompagnement véhiculé.

« Il n'est pas facile de recevoir ses proches. »

IDÉE REÇUE N°4

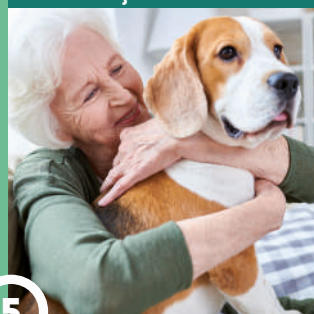


4

Bien sûr que si ! **Autonomie et indépendance**, sont les maître-mots de la vie en résidence seniors. En soirée, en journée ou dans le cadre d'un séjour prolongé, les résidents peuvent recevoir leurs proches sans aucun problème ! Il existe des formules adaptées avec des appartements de « passage » ou encore des salons privés pour profiter d'un repas en famille dans le restaurant de la résidence.

« Les animaux ne sont pas acceptés. »

IDÉE REÇUE N°5



5

Si, naturellement ! Les animaux de compagnie **sont évidemment les bienvenus** en résidence services. Ils restent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires et doivent être tenus en laisse dans les espaces communs pour des raisons d'hygiène et de tranquillité. Selon les établissements, ils ne sont pas admis dans les parties communes : restaurant, salon d'animation, espace piscine.



Les avantages de la résidence seniors

Parce que l'âge de la retraite peut aussi être celui des loisirs, du dynamisme et de la vitalité, les résidences seniors sont aujourd'hui devenues un mode d'habitat prisé. Contrairement aux résidences médicalisées, les personnes optant pour ce type de logement ont accès à de nombreux avantages, pour un coût global bien inférieur à une maison de retraite médicalisée.

Être bien entouré(e)

Premier atout de la résidence seniors : le fait de pouvoir rompre l'isolement. Les résidences seniors sont justement conçues à cet effet : elles permettent aux résidents de devenir bien plus que des voisins. Cours d'aquagym, sorties culturelles, ateliers créatifs, dîners au restaurant : grâce aux nombreuses animations proposées, les occasions ne manquent pas pour tisser des liens !

Se sentir bien chez soi

Entièrement pensés pour le bien-être et la sécurité des seniors autonomes, les appartements sont meublés et parfaitement adaptés aux gestes du quotidien. Surfaces généreuses, cuisines entièrement équipées, salles de bain adaptées, nombreux rangements... Tous les ingrédients sont réunis pour rester indépendant et autonome.

Toujours en sécurité

Parce que la sécurité n'est pas une option, elle constitue l'un des piliers des résidences services pour seniors. Pour la sécurité de tous, elles sont équipées d'un système de vidéosurveillance avec contrôle d'accès, d'un accueil ouvert 7j/7 et d'une astreinte pour une présence 24h/24. Enfin, et bien que les lieux ne soient pas médicalisés, certains établissements proposent des solutions de téléassistance médicale.

Vivre sereinement

Si la clé du bien vieillir est la sérénité, les résidences seniors offrent des espaces dédiés à la détente et au bien-être. Un service restauration, des salles d'animation, médiathèque, espace fitness et parfois-même piscine intérieure chauffée, bains à remous et salon de coiffure pour les plus chanceux !



Se simplifier la retraite

À la retraite, l'heure n'est plus aux corvées! Les résidences seniors proposent ainsi de nombreux services pour simplifier le quotidien des personnes âgées : ménage, repassage, travaux de petit bricolage, assistance administrative... Inclus ou à la carte, ces services apportent une réponse de choix pour se libérer des contraintes du quotidien.

Proche des commodités

La majeure partie des résidences seniors occupent un emplacement de choix en cœur de ville ou à proximité. Cette situation étudiée permet aux retraités dynamiques de profiter des commodités du centre-ville, de l'offre culturelle à l'offre sportive, en passant par des zones de commerces et de services. Le plus souvent, elles sont très bien desservies par les transports en commun pour favoriser la mobilité et l'autonomie de chacun.



Exemple d'un appartement OVELIA Résidence Services Seniors

Un projet pour vous ou pour un proche ?



Découvrez l'ensemble des hébergements adaptés aux seniors sur

www.logement-seniors.com



Pour en savoir plus sur les résidences seniors et découvrir le concept OVELIA, rendez-vous sur

www.ovelia.fr

**« Un cadre idéal pour les seniors
alliant sécurité, confort et convivialité »**

